

Les prisons vaudoises agitent le Grand Conseil

VAUD L'UDC, soutenue par le PLR, a demandé mardi qu'une enquête parlementaire investigue sur les pénitenciers du canton. La gauche dénonce une manœuvre disproportionnée

BORIS BUSSLINGER @borisbusslinger

L'ambiance était électrique en ouverture du Grand Conseil vaudois ce mardi. En cause; la requête d'institution d'une Commission d'enquête parlementaire (CEP) par l'UDC, soutenue par le PLR, pour enquêter sur des dysfonctionnements dans les pénitenciers du canton. Cette demande succède à l'envoi en septembre d'une lettre de 63 détenus des Etablissements de la plaine de l'Orbe, qui accusent notamment leur direction de «dérives» et de «règles arbitraires». Huit anciens employés s'y sont joints depuis, soulignant eux aussi les «dysfonctionnements» de Bochuz, la plus grande prison du canton. Conseillère d'Etat en Charge du Département des institutions et de la sécurité, Béatrice Métraux considère toutefois qu'une CEP, outil rare qui attribue un très large pouvoir d'investigation, est «disproportionnée».

Cette requête n'a pas manqué de faire réagir les parlementaires. «Je dénonce et je m'indigne!» tonne Vassilis Venizelos, président des Verts, lors d'une intervention personnelle logée avant même le passage de l'objet à l'ordre du jour. Avant de «dénoncer» encore - le verbe apparaît dix fois dans son discours - l'irresponsabilité des signataires, leur hypocrisie, le manque de respect

envers les institutions ou encore l'instrumentalisation d'un feuilleton médiatique destiné à durcir les fronts en début de mandat. «Les signataires de cette requête font flèche de tout bois les yeux fermés en espérant faire mouche!» scandent, inspire, le député vert.

Président du groupe UDC, Philippe Jobin considère quant à lui que la requête est «nécessaire». Il déplore de précédentes interpellations «sans effet consécutif suffisant pour nous rassurer», insiste sur la gravité de la situation et tire à boulets rouges sur les problèmes de gouvernance, de personnel, du manque de place, «j'en passe et des meilleures». Il ajoute à l'adresse du Président des Verts: «Si rien ne devait être soulevé par cette CEP, c'est votre conseillère d'Etat qui sortirait grandie.»

Une commission exceptionnelle

Directement visée par ces accusations, Béatrice Métraux défend son bilan, le travail de son département et celui de ses subordonnés. J'ai d'ores et déjà répondu à la lettre envoyée par les 63 prisonniers et deux commissions - celles des visiteurs de prison et de gestion - se penchent actuellement sur ces accusations. Je déplore que le travail au quotidien de l'ensemble des collaborateurs du Service pénitentiaire soit remis en cause par cette requête de CEP.» Elle rappelle en outre le caractère normalement exceptionnel d'une CEP, dont l'institution ne se fait, selon la loi, que si «des événements d'une grande portée l'exigent». En

vingt ans, cet outil n'a été utilisé que deux fois, la dernière lors de la recapitalisation de la BCV en 2004. Sa création était alors réclamée par tous les partis, pour un coût final de près d'un demi-million de francs.

La politicienne craint par ailleurs que l'institution d'une CEP attise les tensions dans les prisons du canton. «Les détenus pourraient être amenés à se sentir tout-puissants vu l'importance donnée à leur missive, avec un très grand risque de déstabilisation dans les établissements.» Elle critique également l'attitude contradictoire des partis conservateurs. «Lors de la précédente législature, l'UDC n'a eu de cesse de vouloir durcir les régimes carcéraux, maintenant ils craignent soudainement pour le bien-être des détenus.»

Le début d'une longue procédure

La requête d'institution d'une CEP déposée, le Conseil d'Etat dispose désormais de deux mois pour produire un rapport. «Un délai bref pour un travail énorme», souligne Béatrice Métraux. En janvier 2018, il adviendra ensuite au Grand Conseil de voter pour approuver, ou non, la création d'une telle commission. Seuls l'UDC et le PLR paraissent pour l'instant soutenir ce projet. Ses chances d'aboutir paraissent donc quasiment nulles au vu des forces en présence au parlement. Par conséquent, pourquoi cette requête? «C'est le début de la législature, chacun marque son territoire», commente laconiquement Béatrice Métraux.